

LA GAZETTE DE BERNADETTE

2 AVRIL 2023

NUMÉRO 36

Le bulletin d'information de
la Paroisse Sainte Bernadette



ÉDITO DU PÈRE EMMANUEL

DIMANCHE DES RAMEAUX, FÊTE DE NOTRE LIBÉRATION !

Le dimanche des Rameaux, nous sommes émus et heureux de tenir en main le feuillage pour acclamer le Christ. Nous portons ces rameaux pour acclamer Dieu et préparer l'entrée de son Fils Jésus dans sa Pâques. Nous les rapportons dans nos maisons pour y vivre l'amour de Jésus. Nous les partagerons à ceux qui n'ont pas pu venir, en signe de l'amitié du Christ. Nous les déposerons sur les tombes des défunts, espérance de Résurrection et de Vie éternelle. Cependant, aujourd'hui, que faisons-nous vraiment en tenant ces rameaux ? Nous connaissons l'état du monde, de notre société, de nos vies. La liturgie des Rameaux serait-elle devenue une cérémonie, une belle coutume, du théâtre ? Cela a-t-il quelque chose à voir avec la véritable réalité de notre vie, de notre monde ? Pour trouver la réponse, nous devons avant tout clarifier ce que Jésus lui-même a voulu et fait.

Jésus entre dans Jérusalem par la descente du Mont des Oliviers. À l'époque, le marché aux agneaux s'y tient pour les sacrifices. Jésus descend donc comme un agneau offert en sacrifice au temple. Il le fait en conscience, sans contrainte particulière. Il est en chemin vers la fête juive traditionnelle de la Pâque, mémorial de la libération d'Égypte et signe de l'espérance dans la libération définitive. Une nouvelle Pâque l'attend. Il prendra lui-même la place des agneaux immolés. L'épisode de l'ânon nous en dit plus encore. L'Évangile reprend l'histoire de la transmission du trône de David à son fils Salomon (1 Rois 1,32). Le règne de Salomon, est connu pour les trente ans de paix. La citation du prophète Zacharie complète cela (Zc 9, 9-10). Dans cette entrée à Jérusalem, il y a aussi les vêtements des disciples. Certains sont « jetés » sur l'âne. À proprement parler, ils ne sont pas « lancés » sur le dos de l'âne. En grec, ils sont abandonnés comme ce dont on se débarrasse et se libère. Ainsi les vêtements sur l'âne sont comme un poids en moins pour les disciples. Jésus transportera ce fardeau pour eux. Jésus prend sur Lui le poids de la culpabilité, du péché, de la misère d'une vie trop dure.

Dans l'évangile selon Saint Matthieu, Jésus arrive au temple. Devant l'entrée, à l'endroit de la rencontre entre Dieu et l'homme, il trouve des marchands d'animaux et des changeurs d'argents. Il les chasse de ce lieu. En effet, tout cela aurait pu être fait ailleurs. La destination première de cet endroit, appelé l'atrium des païens, était un lieu où les non-juifs pouvaient prier Dieu. Les affaires, financières et légalisées, avaient pris le dessus. Les marchands agissaient correctement selon le règlement religieux, mais le règlement lui-même était corrompu. Tout cela doit nous faire réfléchir. Notre foi est-elle suffisamment pure et ouverte pour que les non-croyants en recherche, puissent, à partir de nous, recevoir l'intuition de la lumière du Dieu d'amour ? Notre vie de tous les jours donne-t-elle envie de rencontrer Jésus ? Apportons-nous la paix là où nous sommes ? Aidons-nous à libérer de tout ce qui aliène ? Sommes-nous conscients que la violence et le mensonge nous atteignent aussi ? Ne laissons-nous pas, de différentes manières, les idoles entrer elles aussi dans le monde de notre foi ? Sommes-nous prêts à nous laisser toujours à nouveau purifier par le Seigneur ?

Que la célébration de cette Semaine Sainte nous purifie à nouveau en renouvelant notre baptême. Qu'elle fasse de nous des disciples de Jésus pour apporter la paix !

Père Emmanuel GOUGAUD



CARNET PAROISSIAL

Obsèques : Josiane GOLDSTEIN - 22 mars | Carmen DI VIETRI - 4 avril

Comment évaluer les enjeux dans les débats autour d'une réforme des retraites ? Quel jugement porter sur les propositions et contre-propositions ? La doctrine sociale de l'Église ne donne pas de réponse toute faite. Elle n'a pas vocation à offrir des solutions techniques. Mais si l'on chausse ses lunettes, elle peut donner quelques points d'attention utiles pour envisager les questions à la lumière de l'Évangile. Ces points sont regroupés autour de grands principes énoncés par le magistère, et font écho à un échange entre des chrétiens de différents mouvements et associations de l'Église (mouvements de dirigeants, d'ouvriers, de retraités, de cadres, de solidarité avec les plus précaires...). En effet, « toute la communauté ecclésiale concourt à constituer la doctrine sociale » (Compendium de la doctrine sociale, no. 79)

Bien commun

Le bien commun, c'est « le bien du 'nous-tous', constitué d'individus, de familles et de groupes intermédiaires qui forment une communauté sociale » (Benoît XVI, *Caritas in veritate* no.7).

« Si le travail est une obligation, c'est-à-dire un devoir, il est aussi en même temps une source de droits [...] » Parmi ces droits, « le droit à la retraite et à l'assurance vieillesse » (Jean-Paul II, *Laborem exercens*, nos 16, 19).

Le sujet des retraites, un sujet majeur. Toute notre société est concernée. Le principe d'une retraite par répartition en France fait que tous sont concernés d'une manière ou d'une autre comme contributeurs ou récipiendaires. Il est problématique de s'en désintéresser comme, par exemple, il est problématique pour les citoyens de se désintéresser de la vie politique en n'allant pas voter. Chacun selon sa situation et son étape de vie doit se sentir concerné, mais il s'agit aussi d'envisager les questions autour des retraites en pensant aux autres, au-delà de l'impact qu'aura une réforme sur ma situation, dans la recherche du bien commun, du bien du « nous-tous ».

Solidarité

La solidarité « n'est pas un sentiment de compassion vague ou d'attendrissement superficiel pour les maux subis par tant de personnes proches ou lointaines. Au contraire, c'est la détermination ferme et persévérante de travailler pour le bien commun : c'est-à-dire pour le bien de tous et de chacun parce que, tous, nous sommes vraiment responsables de tous » (Jean-Paul II, *Sollicitudo rei socialis*, no. 38).

Le principe d'un système de retraite par répartition repose sur un mécanisme de solidarité entre les générations. Les actifs contribuent pour celles et ceux qui ne le sont plus. Un système par capitalisation met à mal ce principe de solidarité intergénérationnelle. Le projet de réforme actuel n'est pour l'instant pas de ce type, mais cela reste un point d'attention. Il y a déjà des systèmes de capitalisation en parallèle des régimes principaux. Va-t-on vers un encouragement à un double système ?

Mais la solidarité se joue aussi dans le fait d'assurer que même ceux qui ont moins contribué par leurs cotisations puissent toucher une retraite qui permette une vie digne. Cela nécessite d'autres mécanismes que le simple lien entre niveau de retraite et niveau de cotisation. Que se passe-t-il pour les personnes ayant

cotisé à un faible niveau pour une carrière complète mais également celles qui ont eu des interruptions dans leur parcours. La question du niveau du minimum vieillesse (tout juste au seuil de pauvreté actuellement) est en jeu également.

Option préférentielle pour les pauvres

« De notre foi au Christ qui s'est fait pauvre, et toujours proche des pauvres et des exclus, découle la préoccupation pour le développement intégral des plus abandonnés de la société » (François, *Evangelii gaudium*, no. 186).

Comment les évolutions envisagées vont-elles affecter les plus précaires ? En quoi le système actuel montre-t-il des limites pour des personnes précaires ? Des catégories des personnes auxquelles penser : les agriculteurs et encore plus aujourd'hui les agricultrices (femmes d'agriculteurs dont l'activité professionnelle est restée « invisible »), les travailleurs indépendants (leur régime actuel leur assure de très faibles retraites), les personnes vivant des minima sociaux (le RSA par exemple, on ne cotise pas à la retraite quand on touche le RSA), les nouveaux « auto-entrepreneurs » liés à l'« ubérisation » (livreurs, chauffeurs...)... Ces diverses catégories (et d'autres encore) peuvent représenter des lieux tests importants pour juger de la justesse d'un système ou d'une réforme au regard du principe de l'option préférentielle pour les pauvres.

Justice, équité

La justice « consiste dans la constante et ferme volonté de donner à Dieu et au prochain ce qui leur est dû » (Catéchisme de l'Église Catholique, no. 1807).

La justice demande de rendre à chacun ce qui lui est dû. Dans un système rétributif comme l'est notre système de retraite, chacun reçoit pour sa retraite en fonction de ce qu'il a contribué pendant sa vie active (avec tout de même des mécanismes de redistribution : les écarts de niveau de retraites sont moins importants que les écarts de salaires). Un objectif de justice ne serait-il pas de tendre vers le principe de recevoir selon son besoin plutôt que selon sa contribution ?

Une règle uniforme concernant l'âge de départ à la retraite est égalitaire mais pas nécessairement équitable en raison des inégalités d'espérance de vie (et d'espérance de vie en bonne santé) sont fortes en France en fonction des professions.

En regardant la dimension de « contribution », il n'y a pas que l'aspect de contribution financière (cotisation) à prendre en compte. Comment est prise en compte la contribution des « proches aidants » de personnes malades, âgées, ou handicapées ? Comment prendre aussi conscience que les personnes retraitées continuent à contribuer à la société (engagements associatifs, soutien familial aux enfants et petits-enfants et aussi aux parents âgés) ce qui peut justifier, pour une part, de toucher une retraite indépendamment de ce qu'on a cotisé ?

Familles

« Le bien de la famille est déterminant pour l'avenir du monde » (François, *Amoris laetitia*, no. 31).

Quelle est la prise en compte des réalités familiales

dans l'organisation du système des retraites ? Comme pour d'autres questions, la tendance actuelle est à l'individualisation des droits sociaux mais il y a aussi des mécanismes de prise en compte des situations familiales. Par exemple pour les retraites, existent des majorations et des compensations pour les femmes ayant des enfants. Des débats ont surgi dans les dernières semaines pour évaluer si le projet de réforme leur serait favorable ou non. Se pose aussi la question des pensions de réversion quand l'un des conjoints

meurt. Prêter attention aux aspects « familiaux » d'une réforme des retraites est important.

Sur le long terme, la question des politiques familiales a aussi un impact sur les retraites car les enfants d'aujourd'hui sont ceux qui demain contribueront par leur travail aux retraites de leurs parents.

Extrait du site de la Conférence des Evêques de France

VIVRE LA SEMAINE SAINTE À SAINTE BERNADETTE



MARDI SAINT - 4 AVRIL

Messe chrismale à 20H à la cathédrale Saint Louis

Au cours de la Messe Chrismale, le Saint Chrême est consacré. Cette huile servira dès les baptêmes de Pâques puis tout au long de l'année pour les sacrements que l'on ne reçoit qu'une fois : baptême, confirmation et sacrement de l'ordre. Deux autres huiles sont également bénies au cours de la messe chrismale : l'huile des catéchumènes, qui donne la force du Saint-Esprit à ceux qui vont être baptisés et qui vont devenir les lutteurs de Dieu, à côté du Christ et contre l'esprit du mal et, l'huile des malades, utilisée lors de la célébration du sacrement des malades; cette dernière procure le soulagement de l'Esprit Saint. Prêtres, diacres et fidèles sont invités largement à cette célébration qui manifeste l'unité de tout le diocèse autour de son évêque et où les prêtres renouvèlent leurs promesses sacerdotales, l'engagement qu'ils ont pris le jour de leur ordination, engagement de service auprès de leur évêque.

JEUDI SAINT - 6 AVRIL

Messe à 20H30 à puis adoration au reposoir

La veille de son arrestation, « Jésus sachant que son heure est venue » (Jean 13) partage une dernière fois la pâque juive avec ses disciples. Au cours de ce repas, il institue l'Eucharistie, mémorial de sa pâque, et par le geste du lavement des pieds, il apprend le chemin du bonheur à ses disciples en les invitant à faire comme lui, à devenir serviteur du bonheur des autres. Le Jeudi saint commémore ce dernier repas. Les prêtres ce soir-là lavent les pieds des fidèles, au nombre de douze, comme les apôtres.

VENDREDI SAINT - 7 AVRIL

Chemin de croix à 15H

Chemin de croix à 18H30 pour les enfants du KT

Célébration de la Passion à 20H30

Au terme d'un interrogatoire, au cours duquel Jésus ne cherche pas à se défendre, il est condamné à la mort la plus affreuse qui soit, celle réservée aux parias : la crucifixion. Humilité, trahi, rejeté par les hommes, il ressent même comme un abandon divin. Lui qui n'a pas péché, il expérimente en son être ce que l'homme pécheur ressent : la séparation d'avec Dieu. Mais il sait bien que malgré ce sentiment, son Père ne l'abandonne pas. Le Vendredi saint commémore ce jour de la Passion et se termine par l'office de la Passion où est lu l'Évangile de la Passion selon Saint Jean. La tradition est ce jour-là de pratiquer le jeûne et l'abstinence.

SAMEDI SAINT - 8 AVRIL

Confessions de 10H à 12H et de 14H à 16H

Vigile pascale à 21H

Le soir du Samedi saint, autour du feu nouveau allumé sur le parvis de l'église, éclate dans le ciel la grande nouvelle : Christ est ressuscité des morts ! Son tombeau a été retrouvé vide à l'aurore du dimanche par les saintes femmes venues embaumer le corps. La lourde pierre a été roulée, les linges sont restés là, mais le corps n'y est plus... Plus tard, le Ressuscité apparaîtra à Marie Madeleine, puis aux Douze, puis à beaucoup de frères à Jérusalem. La mort a été vaincue, la vie éternelle est donnée, offerte en partage à tout homme qui voudra croire en Jésus Christ. Jésus est passé à travers la mort, il a fait sa pâque, pour nous permettre de passer avec lui vers la vie éternelle. La puissance de l'amour sur la mort est magnifiée et les croyants sont invités à suivre cette voie. Toute la vigilé pascale, retrace l'histoire du Salut depuis les commencements du monde, à travers d'abondantes lectures bibliques. Cette vigilé est pour toute la communauté de renouveler sa propre foi baptismale.

DIMANCHE DE PAQUES - 9 AVRIL

Messe à 11H (pas de messe à 9H30)

Le dimanche matin, illuminée par le Soleil Levant qu'est le Christ ressuscité, l'Église poursuit son action de grâce. U Ce jour est tellement à part dans l'année, qu'il est célébré pendant huit jours (on appelle cela l'octave de Pâques). Le temps pascal, temps de fête et de joie, se prolonge pendant cinquante jours jusqu'à la Pentecôte, fête du don de l'Esprit-Saint à l'Église.

INFORMATIONS PAROISSIALES

Vente de gâteaux samedi 1er et dimanche 2 avril

A la sortie des messes du WE des Rameaux, une vente de gâteaux est organisée par les lycéens de l'Aumônerie du 48 : 40 lycéens (dont plusieurs de Sainte Bernadette) partent au FRAT de Lourdes du 23 au 28 avril. L'argent récolté permettra de financer la participation des animateurs (5 étudiants).



CONFESSIONS SAMEDI SAINT 8 AVRIL
DE 10H À 12H ET DE 14H À 16H.



Grand ménage dans l'église, samedi 8 avril à partir de 9h30

Venez nombreux renforcer l'équipe du ménage de l'église afin de rendre notre église propre et belle pour la fête de Pâques. Venez si possible avec vos seaux, serpillères et chiffons. Un grand merci !

Vigile pascale 2023

- L'équipe liturgie vous invite à venir avec un vêtement blanc pour renouveler le vêtement blanc du Christ que nous avons reçu lors de notre baptême.
- Un moment convivial est organisé après la vigilance autour de Mehdi (qui sera baptisé pendant la vigilance) : vous y êtes tous chaleureusement invités. Nous vous remercions d'apporter un thermos de chocolat, ou un gâteau à partager : pour une meilleure organisation, inscrivez ce que vous apportez sur le tableau au fond de l'église. Les membres de l'EAP sont à votre disposition pour toute question.

Apéro paroissial dimanche 16 avril

A l'occasion de la journée diocésaine des enfants, un apéritif est prévu le dimanche 16 avril après la messe de 11h. Nous vous y attendons tous !

Préparation des messes dominicales

L'équipe liturgie recherche toujours des paroissiens pour participer à la préparation des messes dominicales. Inscrivez-vous à la préparation d'une (ou plusieurs !) messe(s) sur le tableau affiché au fond de l'église. Différentes dates de préparation sont proposées pour permettre au plus grand nombre de s'inscrire. Ne manquez pas cette occasion de partager sur l'Evangile et de participer à la vie de notre paroisse !

Quête annuelle impérée pour les lieux saints de Palestine, vendredi saint 7 avril 2023

L'Eglise Catholique réunie le Vendredi-Saint dans la mémoire de la Passion douloureuse du Christ, exprime par la prière et par la Quête son soutien aux communautés des fidèles et aux Lieux-Saints, spécialement pour toute la région du Moyen-Orient. Merci pour votre générosité.

AUTOUR DE NOUS

Prière des malades - mercredi 12 avril 2023 à 20h30 à Vélizy

« Venez à moi, vous tous qui peinez sous le poids du fardeau, et moi, je vous procurerai le repos. » Mt 11,28

La Communauté de l'Emmanuel organise un temps de prière pour les malades et ceux qui souffrent. (Adoration juste avant de 19h30 à 20h30). Contact : prieredesmalades@outlook.fr (pour déposer des intentions).

Tous migrants : osons la rencontre ! Samedi 15 avril 2023 de 14h à 18h à la salle des fêtes de la Mairie de Versailles

Le CCFD - Terre Solidaire et le Secours Catholique, avec des associations de soutien aux migrants, vous proposent un après-midi d'information et de rencontre avec des personnes migrantes pour prendre du recul sur un sujet complexe.. Avec la participation de Pascal Brice, ancien directeur de l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides. Le Service de la pastorale des migrants et réfugiés sera présent. Contact : Bénédicte Bergeron - migrants@catholique78.fr

Rencontre sur la synodalité œcuménique - Lundi 8 mai 2023

Le service diocésain pour l'unité des chrétiens vous invite à une rencontre lundi 8 mai de 9h30 à 16h30 à la paroisse sainte Pauline du Vésinet sur le thème de la synodalité œcuménique : comment l'expérience de la vie synodale des autres chrétiens éclaire la réflexion catholique sur la synodalité ?

Avec la participation de Monseigneur Luc Crepy, Soeur Nathalie Becquart (Xavière, sous-secrétaire du synode au Vatican), Madame Julija Naett Vidovic (théologienne orthodoxe), Madame Anne-Laure Danet (pasteure) et du père Emmanuel Gougoud. Contact : Constance Patte - constance.patte@catholique78.fr - 06 61 42 82 07



RASSEMBLEMENT DE PÂQUES

AVEC TOUTES LES EGLISES CHRETIENNES
PRESENTES À VERSAILLES

DIMANCHE 9 AVRIL DE 8H30 À 9H - PLACE HOCHÉ
PROCLAMER ENSEMBLE LE CHRIST RESSUSCITÉ !

Parole d'ouverture - Accueil - Chant : "A toi la Gloire"
Proclamation de l'Evangile : Luc 24 - Chant "Alléluia" de Taizé
Homélie courte : 5 minutes - Chant : "Laudate omnes gentes" - Prière
Notre Père - Bénédiction - Chant final : "Le Christ est ressuscité, Alléluia !"



POUR LES JEUNES ET LES ENFANTS, RACONTER L'HISTOIRE DE PÂQUES



Venez en famille
et avec vos amis !